

DELIBERATION CR001-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 21 décembre 2023 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 10 janvier 2024 ;

Objet de la délibération : Procès-verbal de la Commission de la recherche du 18 septembre 2023

La Commission de la Recherche réunie le 15 janvier 2024 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal de la Commission de la recherche du 18 septembre 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour, un membre porteur d'une procuration étant arrivé en cours de séance.

Christian ROBLÉDO
Président
de l'Université d'Angers
Signé le 07 février 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 08 février 2024

Ua

PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche
18 septembre 2023

*Soumis au vote de la Commission de la
Recherche du 15 janvier 2024*

U A

Ua

U/A

U A

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 18 septembre 2023 à 14h30 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. ROBLEDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Magali	Présente
ALLAIN Philippe	Présent
AUBOURG Sébastien	Présent
BARICHARD Vincent	Présent
BASTIAT Guillaume	Présent
BEHUET Corentin	Présent
BLANCHARD Philippe	Excusé, donne procuration à Philippe SIMONEAU
BRÉARD Dimitri	Excusé, donne procuration à Philippe SIMONEAU
BRIS Céline	Excusée
CAMUS Sandra	Présente
CHEN Jaspe	Présente
CHUREAU Véronique	Excusée
CONTE Sabrina	Présente
DAUCÉ Bruno	Présent
DELALEU Frédéric	Excusé
DENÉCHÈRE Yves	Présent
DUPARC Caroline	Excusée
EL BICHR Meryem	Excusée
HUGONNIER François	Présent
JUSSIEN Christelle	Présente
LAGARCE Frédéric	Absent
LANDÈS Claudine	Présente, arrivée à 14h40
LE NAN Frédérique	Présente
LIBOUBAN Hélène	Présente
LONG Martine	Excusée, donne procuration à Hélène LIBOUBAN
MALLEGOL Patricia	Présente
MANN Etienne	Excusé, donne procuration à Yves DENECHERE
MARCHAIS Véronique	Présente
MATHIEU Elisabeth	Excusée
MOJTAHID Meryem	Excusée, donne procuration à Philippe SIMONEAU
MOREL-BROCHET Annabelle	Excusée, donne procuration à Frédérique LE NAN
PERCHEPIED Laure	Excusée, donne procuration à Hélène LIBOUBAN
POINT Laetitia	Absente
ROUSSEAU Audrey	Excusée, donne procuration à Claudine LANDES
ROY Pierre-Marie	Excusé
VAUDEL Gwenaëlle	Excusée, donne procuration à Magali ALLAIN
VIGNON-BARRAULT Aline	Excusée

Membres à titre consultatif présents :

Emmanuelle GESLIN, représentant le Directeur de l'UFR Sciences
Nicolas CLERE, Directeur du Pôle doctoral d'Angers

Personnes invitées par le Président :

Alexa ROUEZ, Directrice générale-adjointe
Bénédicte GIRAULT, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle

Ordre du jour :

Table des matières

1. Informations générales	1
1.1 Succès AAP	1
1.1.1 ANR résultats campagne 2023	1
1.1.2 Europe résultats 2023	1
1.1.3 PUI PREDICT résultats 2023	2
1.2 Calendrier AAP 2024 dont thèses EU-GREEN	3
1.3 IUF campagne 2024	5
1.4 Bourses Eiffel	6
1.5 Open Access Week	6
2. Procès-verbaux de la CR	7
2.1 Procès-verbal de la CR du 27 mars 2023	7
2.2 Procès-verbal de la CR du 17 avril 2023	7
2.3 Procès-verbal de la CR du 22 mai 2023	7
3. Prospectives et moyens	7
3.1 Campagne 2024 des Chaires de Professeur Junior – information	7
4. Vie des laboratoires	9
4.1 Règlement intérieur de l'UMR Moltech-Anjou	9
4.2 Règlement intérieur de l'UMR TEMOS	9
4.2 Règlement intérieur de l'UMR LAREMA	9
4.3 Changement de direction et de direction-adjointe de l'UMR 3-LAM	9
4.4 Bilan AAP interne Commission de la Recherche 2020 - Présentation du projet PSYMAGES par Golda COHEN	10
4. ANNEXE : diaporama de la séance du 18 septembre 2023	13

M. ROBLEDO ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 14h30. A l'ouverture de la séance du 18 septembre 2023, 27 membres sont présents ou représentés (39 membres en exercice, 19 membres présents et 8 membres représentés). Il fait état des présents et des excusés.

1. Informations générales

1.1 Succès AAP

1.1.1 ANR résultats campagne 2023

M. SIMONEAU présente 71 soumissions de projet au sein de l'Université d'Angers (*cf. diaporama de séance en annexe, diapositives 4 à 12*).

La première phase consiste en une lettre d'intention et la deuxième phase a trait à la remise d'un dossier plus complet dans un temps généralement contraint. Au final, l'établissement obtient 15 projets financés (dont 2 JCJC sur 10 déposés et 13 PRC sur 51 déposés), ce qui est plutôt un bon score en comparaison avec les années précédentes. Il est encore possible que davantage de projets seront financés dans la mesure où les résultats des Programmes de Recherche Collaboratifs Internationaux (PRCI) sont encore en attente. Une grande majorité des projets financés (13) seront gérés par l'Université d'Angers, ce qui donnera davantage de travail aux personnels mais aussi plus de retombées en termes de préciput pour l'établissement et les laboratoires.

Les projets financés par laboratoire sont les suivants :

- JCJC : IRHS, LAREMA
- PRC : CRCI2NA, MINT, MITOVASC, LAREMA (x2), LARIS (x3), LERIA, MOLTECH-Anjou (x2), GRANEM, LPPL

M. SIMONEAU indique que le nombre de projets déposés se situe dans la moyenne des années précédentes et il est intéressant de constater que le pourcentage de projets acceptés en deuxième phase et lauréats est en forte progression en 2023. L'Université d'Angers se rapproche ainsi de la moyenne nationale en termes de taux de succès, ce qui est plutôt encourageant. Il espère que ces résultats ne sont pas simplement conjoncturels et vont s'inscrire dans le temps. M. SIMONEAU évoque aussi les excellents résultats au sein du pôle Math-STIC avec 7 projets financés en 2023. Il est à noter également que deux projets ont bénéficié du dispositif de la DRIED d'accompagnement externe au montage de projet et qu'ils ont été financés. Il informe enfin que cette augmentation des projets financés pour l'Université d'Angers va aussi se traduire par une augmentation des préciputs qui s'élèvent actuellement à 28 % alors qu'ils étaient plus bas auparavant. Ces 28 % vont revenir pour partie à l'hébergeur, au gestionnaire, au laboratoire et au site. Pour autant, l'établissement n'a pas encore véritablement d'instructions sur la façon d'utiliser les 2 % qui reviennent au site.

1.1.2 Europe résultats 2023

M. SIMONEAU présente un certain nombre de succès en 2023 sur différents types de projets (*cf. diaporama de séance en annexe, diapositives 13 à 15*).

Il annonce qu'Antoine GOUJON, du laboratoire MOLTECH, a déposé un projet au programme ERC Starting Grant, programme très sélectif, et en a été lauréat. Ce succès rapportera 1,5 M€ pour ses recherches. Antoine GOUJON a été recruté récemment à l'Université d'Angers et a bénéficié, lors de son arrivée, d'un soutien par le biais de l'appel à projet interne réservé aux néo-recrutés. Il a été également bénéficié d'un soutien de la Région via le dispositif « Étoile Montante » qui est voué à préparer des collègues à candidater sur l'ERC. Il a enfin obtenu une ANR JCJC. Les autres projets retenus en 2023 sont les suivants :

- Projet COMBO : Programme Horizon Europe – Cluster 6, IRF, porteur Nicolas PAPON
- Projet REWRITE : Programme Horizon Europe – Cluster 5, CJB/LPG, porteurs Arnaud BERNARD DE LAJARTRE et Edouard METZGER
- Projet SKILLS4JUSTICE : Programme Horizon Europe – Cluster 2, ESO, porteur Emmanuel BIOTEAU
- Projet ATLANTIC SUNSET : Programme Interreg, ESO, porteur Emmanuel JAURRAND
- Projet EQOSAF, Programme Erasmus+, Polytech/LARIS, porteur Abdératif CHARKI
- Projet SLS4TEENS, Programme Erasmus+, LLSHS/CIRPALL, porteuse Delphine GUEDA

Par ailleurs, l'Université d'Angers a connu des succès importants sur des dispositifs Marie Curie en 2023. À ce propos, pour mettre à l'honneur les nombreux succès des appels « bourses post-doc Marie-Curie », un événement sera organisé le lundi 11 décembre 2023 de 17h à 20h.

1.1.3 PUI PREDICT résultats 2023

M. SIMONEAU présente les résultats du PUI PREDICT 2023 (*cf. diaporama de séance en annexe, diapositives 16 à 21*).

Il rappelle que le PUI PREDICT, déposé par les Universités d'Angers et du Mans, avait déjà été présenté en CA. Il associe un certain nombre de membres fondateurs dont les deux universités, le CHU d'Angers, le CNRS, l'INRAe, l'Institut d'Agronomie, la SATT et Atlanpôle. Ce projet s'intéresse à la chaîne d'accompagnement de la valorisation depuis la sensibilisation et la formation jusqu'à la création de l'entreprise. L'objectif est de se positionner en amont de cette chaîne en essayant, au mieux, de la stimuler de façon à augmenter le flux initial de projets d'innovation. Il s'agit de mettre en place des outils nouveaux qui sont essentiellement des appels à projet de prématuration et une vitrine virtuelle de l'innovation pour mettre en contact les entreprises et le savoir-faire au sein des établissements.

Le dossier avait été déposé en janvier dernier et admis en phase 2. Le projet a été labellisé par le MESR en juillet 2023 avec une dotation de 3 M€ (malgré 5,2 M€ initialement demandés en termes de budget). Il est ainsi demandé de revoir le dossier tout en conservant son aspect original et ambitieux, avec 40 % du budget en moins. Le démarrage des actions prévues est fixé à janvier 2024 jusqu'à fin 2027.

En termes d'évaluation, il a été soulevé :

- Une expérience avérée de coordination entre les acteurs.
- Une concertation engagée avec les autres projets Bretagne et Pays de Loire pour un outil partagé
- Une stratégie très focalisée autour du flux initial des projets d'innovation
- Un projet réfléchi et construit autour 2 actions phares : HUB et AAP Predict

En revanche, les membres du jury ont identifié quelques points faibles

- Un caractère transformant de certaines actions incertain
- Un dossier qui repose sur une série d'appels à projet et d'outils mais qui pose question quant à la coordination et la constitution d'une force vive PUI unifiée.
- Un dossier pas assez finalisé sur certains aspects, avec des budgets approximatifs entre personnel et fonctionnement
- Une présentation qui manque de précision dans la réponse aux demandes de clarification sur les actions et les budgets
- Une pérennité du projet après le PUI

1.2 Calendrier AAP 2024 dont thèses EU-GREEN

M. SIMONEAU présente le calendrier des AAP internes 2024 (*cf. diaporama de séance en annexe, diapositives 20 à 26*).

L'AAP Mobilité Internationale Recherche (MIR) existe depuis plusieurs années et présente deux sessions, l'une pour le premier semestre et l'une pour le second semestre de l'année suivante. L'appel à projet a été lancé la semaine dernière afin de permettre l'instruction des dossiers de mobilité commençant au tout début de l'année 2024. Les dossiers sont à retourner à la DRIED pour le 09 octobre 2023 et seront ensuite transmis aux SFR pour classement d'ici au 20 novembre 2023. Les dossiers seront ensuite examinés en bureau de la commission de la recherche à la fin du mois de novembre puis votés lors de la commission de la recherche du 04 décembre 2023. La décision de la commission de la recherche sera notifiée aux lauréats dès le lendemain de la séance.

L'AAP Colloques concerne le financement des projets de colloques qui seront organisés en 2024. Les dossiers sont à retourner pour le 16 octobre 2023 et seront également transmis aux SFR pour classement d'ici au 20 novembre 2023. Les dossiers seront également examinés lors du bureau de la commission de la recherche de fin novembre puis votés lors de la commission de la recherche du 04 décembre 2023.

Le calendrier de l'AAP Allocation UA sur projet a été adapté afin de tenir compte du renouvellement des conseils centraux intervenant au début de l'année 2024 et du délai d'installation de la prochaine commission de la recherche, qui n'interviendra qu'en mars 2024. Cette période d'installation n'étant a priori pas compatible avec le calendrier des cofinancements des collectivités, notamment de la Région des Pays de la Loire, une dernière commission de la recherche issue de la mandature actuelle se tiendra le 15 janvier 2024 afin de permettre l'aiguillage des demandes de cofinancements vers les collectivités.

L'AAP a été diffusé mardi dernier et le retour des dossiers est prévu pour la fin novembre afin qu'ils soient instruits par les SFR. Un bureau de la commission de la recherche se tiendra le 08 janvier 2024 pour examiner les propositions des SFR et les dossiers seront soumis pour validation lors de la commission de recherche le 15 janvier 2024.

L'avancement du calendrier de l'AAP allocations UA sur projet permettra aux porteurs de projets de déposer leurs dossiers de demande d'allocation aux concours des écoles doctorales en fonction des résultats connus et d'adapter leur stratégie en conséquence.

Neuf financements d'allocations doctorales sont proposés pour 2024. En 2023, un demi-financement supplémentaire était attribué pour un projet de thèse cofinancée entre l'université d'Angers et Le Mans Université mais il fera l'objet d'un AAP spécifique cette année.

Concernant le dispositif des allocations doctorales à des étudiants qui sont en situation de handicap, un cofinancement avait été mis en place entre le ministère et les établissements qui s'y engageaient à un financement alternatif chaque année. Ce dispositif a bien fonctionné pendant trois années. Le ministère n'a pas reconduit son financement pour les deux dossiers transmis en 2022. Ces dossiers ont néanmoins pu être financés par l'UA dans le cadre des concours des écoles doctorales et d'un projet ANR. Le dossier transmis en 2023 a été classé 5^{ème} position en liste complémentaire et a finalement obtenu un financement suite à des désistements sur la liste principale. Pour 2024, il reviendrait normalement à l'Université de financer l'allocation doctorale mais une demande de financement sera néanmoins présentée au ministère si elle remplit les critères. Les doctorants ayant bénéficié de ce financement et soutenu leur thèse peuvent ensuite être recrutés dans le cadre des 6% d'emplois réservés aux personnes en situation de handicap dans la campagne d'emploi, qui sont actuellement essentiellement des personnels administratifs et techniques. L'Université s'est engagée moralement à recruter des enseignants chercheurs issus de ce dispositif de financement d'allocations doctorales, si les sections correspondent au poste vacant. Ce dispositif de recrutement est particulier et ne passe pas par un comité de sélection.

Les allocations EU-GREEN sont nouvelles et liées au volet financier attribué à l'Université dans le cadre de l'Alliance européenne dont elle fait partie. Des fonds complémentaires ont été obtenus de l'ANR et d'Angers Loire Métropole car les fonds européens ne pouvaient être utilisés pour le financement d'allocations doctorales.

Pour 2024, quatre financements sont prévus, permettant de financer également des mobilités, des stages par exemple de master et de l'environnement pour le laboratoire. Les projets retenus devront être soit en codirection soit en cotutelle. Les projets soumis devront être en lien avec les clusters du work Package 3, qui concerne la recherche et que coordonne l'Université. Le doctorant devra être en mobilité avec le pays partenaire sur une période comprise entre 12 mois et 18 mois. Une commission ad hoc de sélection des dossiers sera mise en place et comprendra les vice-présidents recherche et international, la direction du collège doctoral, la directrice générale adjointe en charge de la recherche et des relations internationales, les directrices de la direction de la recherche et de la direction internationale, les directions de SFR, les référents angevins des clusters, ainsi que les collègues qui animent et coordonnent le programme. L'AAP a été diffusé le 12 septembre et les dossiers sont à déposer pour le 27 septembre.

L'AAP Petits équipements a été relancé en 2023 en raison d'un excédent du budget de la DRIED. Il vise à aider les laboratoires à compléter leurs petits équipements ou à remplacer ceux qui sont importants quotidiennement et qui vieillissent. Cet AAP avait été un succès en 2022 car il existe peu d'appels à projets permettant de financer des petits équipements alors que, paradoxalement, l'attribution de financements pour des gros équipements supérieurs à 100.000 € est privilégiée par les collectivités locales.

Les dossiers sont à déposer pour le 2 octobre; ils seront sélectionnés par le Bureau de la commission de la recherche du 9 octobre puis présentés en commission de recherche le 16 octobre. Les notifications d'attribution interviendront très rapidement car les bons de commandes des acquisitions doivent être engagés avec la fin de l'année 2023. Le montant maximum par équipement est limité à 15.000 €, les acquisitions par l'UGAP seront priorisées ainsi que la pertinence de l'acquisition pour l'unité et d'éventuels cofinancements. En 2022, une priorisation avait été également faite pour les équipements ayant un effet positif sur l'impact environnemental des recherches conduites, notamment par des systèmes de meilleure gestion des fluides ou d'économie de l'eau. Les dossiers déposés seront également transmis pour information aux SFR.

1.3 IUF campagne 2024

M. SIMONEAU présente la campagne 2024 de l'Institut Universitaire de France (*cf. diaporama de séance en annexe, diapositives 27 à 32*).

La campagne IUF 2024 est en cours jusqu'au 06 novembre 2023. Depuis 2015, l'Université d'Angers a eu 6 enseignants-chercheurs lauréats. Deux membres de l'unité TEMOS l'ont obtenu en 2020 sur le volet sénior : Christine BARD et Philippe BLAUDEAU. Nicolas RAYMOND l'a obtenu en 2022 sur le volet junior, tout comme Elise LEPELTIER et Emilie ROGER de l'unité MINT en 2023. Il ne faut donc pas hésiter à candidater si le dossier répond aux critères.

Ces chaires visent à favoriser le développement de la recherche de haut niveau et renforcer l'interdisciplinarité, avec 3 objectifs : encourager l'excellence en matière de recherche, contribuer à la féminisation du secteur de la recherche et contribuer à la répartition équilibrée de la recherche universitaire dans le pays.

La campagne 2024, comme les la précédente, prévoit 100 chaires juniors et 100 chaires séniors. L'appel à candidature annuel est lancé en septembre de chaque année. Pour être candidat il faut être titulaire depuis au moins 2 ans et avoir moins de 40 ans pour la chaire junior. La chaire est attribuée pour 5 ans et est reconductible.

Une allocation de 15.000€ par an est attribuée au chercheur pour qu'il conduise ses recherches, en sus de son salaire. Il bénéficie également d'une décharge d'enseignement de 128 h. Trois candidatures maximum par période de 5 ans sont recevables, soit 2 candidatures consécutives. Il n'existe plus de délai entre le dépôt d'une candidature sur le volet junior et sur le volet senior. Deux jurys examinent les candidatures, dont 1/3 doit être issu d'établissements parisiens, 2/5 minimum en sciences et médecine et 2/5 minimum en lettres, langues, sciences humaines et sociales. A l'issue de la délégation, le chercheur devient membre honoraire de l'IUF.

M. SIMONEAU précise que des dérogations aux conditions d'âge peuvent être accordées pour les femmes qui ont eu un congé maternité. Le dossier de candidature doit être rédigé en français et en anglais. Un service non-complet peut être justifié en cas de fonction administrative, syndicale ou élective. Les périodes de détachement, de délégations ou de CRCT ne sont pas prises en compte, sauf si elles sont inférieures à 6 mois, ce qui est nouveau. Les projets présentés doivent avoir un caractère innovant et les candidats doivent pouvoir justifier de leur rayonnement national et international ainsi que de leur mobilité et leur expérience en animation scientifique. Deux recommandations étrangères et trois experts susceptibles d'être contactés par le jury sont également demandés.

L'attribution d'une chaire IUF implique pour le chercheur de faire de la recherche de haut niveau et si possible à un niveau international. Il doit produire un rapport d'activité en fin de délégation, participer aux événements de l'IUF et contribuer à la diffusion du savoir auprès d'un large public. La mention de l'appartenance à l'IUF doit être indiquée pour toute valorisation de travaux.

1.4 Bourses Eiffel

M. SIMONEAU présente l'appel d'offre 2024 "Bourse Eiffel" (*cf. diaporama de séance en annexe, diapositive 33*).

C'est un dispositif de bourse assez méconnu, qui permet d'attribuer des bourses pour des étudiants étrangers qui projettent une mobilité en France dans le cadre de leur formation, pour des étudiants en master ou en doctorat. Le financement de la formation est de 12 à 36 mois, ce qui permet de couvrir l'intégralité du cursus master et 12 mois de doctorat, avec possibilité de séjours en discontinu.

L'AAP est ouvert à quasiment tous les domaines scientifiques en sciences et techniques, ainsi qu'en sciences humaines et sociales, sur critères d'appréciation, en fonction de l'excellence du candidat au regard de la politique internationale de l'établissement, ainsi que de la politique de coopération et de partenariat du ministère en charge des Affaires étrangères.

L'appel à projet sera lancé au début du mois d'octobre, pour un retour des dossiers à la DRIED pour le 12 novembre. Un premier avis est donné par la composante dans laquelle l'étudiant effectuera son séjour. Une réunion entre la direction de la recherche et la direction de l'International est ensuite organisée pour s'assurer de la qualité des dossiers à transmettre.

En 2022, une bourse pour un master et une bourse pour un doctorat ont ainsi été obtenues. Des bourses Eiffel sont ainsi régulièrement obtenues depuis 3 à 4 années grâce à cette vérification au niveau des composantes et des directions

1.5 Open Access Week

M. SIMONEAU annonce que la Journée Science Ouverte, qui aura lieu le mardi 10 octobre prochain, entre dans la cadre de l'Open Access Week. Cet événement se situera à la Maison de la Recherche Germaine Tillion sur le site de Belle-Beille. L'objectif est de sensibiliser les chercheurs qui sont intéressés par cet aspect de Science Ouverte. Ils auront l'occasion d'échanger avec des experts de l'édition scientifique et de la Science ouverte issus du MESR, d'INRAE ou encore du CCSD, pour s'informer sur les modes alternatifs de publication en accès ouvert, débattre de leur adoption par les différentes communautés, et en

apprécier les bénéfices pour les chercheurs dans leur carrière. Le programme est disponible sur le site de l'Université d'Angers.

2. Procès-verbaux de la CR

[2.1 Procès-verbal de la CR du 27 mars 2023](#)

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche le procès-verbal de la commission de la recherche du 27 mars 2023.

Le procès-verbal de la CR du 27 mars 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour, un membre porteur d'une procuration ayant rejoint la séance.

[2.2 Procès-verbal de la CR du 17 avril 2023](#)

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche le procès-verbal de la commission de la recherche du 17 avril 2023.

Le procès-verbal de la CR du 17 avril 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

[2.3 Procès-verbal de la CR du 22 mai 2023](#)

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche le procès-verbal de la commission de la recherche du 22 mai 2023.

Le procès-verbal de la CR du 22 mai 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

3. Prospectives et moyens

[3.1 Campagne 2024 des Chaires de Professeur Junior – information](#)

Monsieur SIMONEAU présente ce point (*cf. diaporama de séance en annexe, diapositives 39 à 44*). Le dispositif de Chaire de Professeur Junior (CPJ) est issu de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) et a été mis en place pour la première fois en 2021.

L'Université d'Angers s'est positionnée sur le fait qu'elle participerait à ce dispositif, ce qui n'est pas le cas de toutes les universités. Il a été fait le choix de ne pas demander l'ouverture de CPJ de façon inconsidérée et de les limiter à 2 par an. Les composantes et les unités de recherche doivent aussi donner leur accord pour accueillir ces CPJ.

Pour rappel, l'Université avait obtenu 2 CPJ (IRHS et MINT) en 2021 (pour 2 demandes remontées) et 1 CPJ (LPG) en 2022 (pour 2 demandes remontées). Le ministère a informé que les campagnes allaient devenir pluriannuelles c'est-à-dire que les universités doivent faire remonter des vœux pour les années 2023, 2024 et 2025 assortis d'un document présentant le lien entre la stratégie de recherche et les CPJ demandées.

L'Université d'Angers a fait remonter les demandes suivantes :

- 2 CPJ pour 2023 : Histoire et anthropologie de l'enfance et de la jeunesse ;
Élaboration, optimisation et caractérisation de dispositifs électroniques organiques
- 2 CPJ pour 2024 : Mathématiques (géométrie algébrique ou probabilités) ;
Physiopathologie mitochondriale et thérapies des maladies rares
- 1 ou 2 CPJ pour 2025 : Études sur le tourisme ; Interactions métaboliques entre organismes et cellules (interface Biologie végétale / Santé)

Le ministère a décidé d'octroyer une seule CPJ à l'Université d'Angers pour l'année 2023 en Histoire et anthropologie de l'enfance et de la jeunesse (TEMOS), et a indiqué qu'elle en obtiendrait également une CPJ par an pour 2024 et 2025.

Suite à cette décision du ministère, l'Université a réactualisé le calendrier de déploiement de ces chaires :

- 1 CPJ pour 2023 : Histoire et anthropologie de l'enfance et de la jeunesse
- 1 CPJ pour 2024 : Élaboration, optimisation et caractérisation de dispositifs électroniques organiques
- 1 CPJ pour 2025 : Mathématiques (géométrie algébrique ou probabilités)

En juin 2023, les instructions pour la nouvelle campagne 2024 ont été envoyées et il y est souligné que l'Université d'Angers peut demander 1 à 2 CPJ supplémentaires en les classant. En accord avec le bureau de la CR et la CR, l'établissement propose de déposer 2 demandes de CPJ pour l'année 2024 dans les domaines suivants : Élaboration, optimisation et caractérisation de dispositifs électroniques organiques (classé 1) ; Mathématiques (géométrie algébrique ou probabilités) (classé 2).

Monsieur ROBLEDO précise que le nombre de CPJ par établissement a été calculé au prorata du nombre d'enseignants chercheurs, ce qui induit un effet de seuil et nous place au même niveau que la Rochelle ou LMU

Madame CAMUS souhaite avoir un retour sur les réticences initiales de la communauté scientifique vis-à-vis de ce dispositif au regard des évolutions de carrière des Maîtres de conférence. Comment ce dispositif a-t-il été accepté dans les laboratoires concernés ?

Madame GESLIN et Monsieur DENECHERE confirment que les CPJ ont été bien accueillies dans les laboratoires dans la mesure où ces demandes sont discutées et construites très en amont

Monsieur ROBLEDO affirme également qu'il reste très attentif au nombre de repyramidages qui ne doit pas être inférieur au nombre de CPJ.

4. Vie des laboratoires

4.1 Règlement intérieur de l'UMR Moltech-Anjou

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche la proposition de règlement intérieur de l'UMR Moltech-Anjou.

La proposition de règlement intérieur de l'UMR Moltech-Anjou est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.2 Règlement intérieur de l'UMR TEMOS

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche la proposition de règlement intérieur de l'UMR TEMOS.

La proposition de règlement intérieur de l'UMR TEMOS est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.2 Règlement intérieur de l'UMR LAREMA

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche la proposition de règlement intérieur de l'UMR LAREMA.

La proposition de règlement intérieur de l'UMR LAREMA est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3 Changement de direction et de direction-adjointe de l'UMR 3-LAM

M. SIMONEAU soumet à l'avis de la Commission de la Recherche les propositions de changement de direction et direction-adjointe de l'UMR 3-LAM.

Les candidatures de Madame Sylvie SERVOIRE à la direction de l'unité de recherche 3-LAM et de Monsieur Rédouane ABOUDDAHAB et la direction-adjointe de l'unité mixte de recherche 3-LAM sont proposées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.4 Bilan AAP interne Commission de la Recherche 2020 - Présentation du projet PSYMAGES par Golda COHEN

PSYMAGES est un projet de recherche-action lauréat du dispositif PULSAR (2020-2022) porté par Golda COHEN, maître de conférences en psychologie sociale au département de psychologie de la Faculté LLSH, et affiliée à l'unité de recherche LPPL (EA 4638). Ce projet repose sur la conception de pictogrammes visant à prévenir les risques pour l'utilisateur final. Son originalité repose sur une démarche itérative et inclusive, les usagers finaux étant impliqués à plusieurs niveaux du protocole scientifique.

Dans le cadre du dispositif PULSAR, Golda Cohen s'est penchée sur le développement de pictogrammes permettant de favoriser le bon usage du médicament. Ce choix part du constat selon lequel certaines classes de la population française (et particulièrement les personnes âgées) consomment quotidiennement un nombre important de médicaments, ce qui peut augmenter le risque de mésusage. Or, de nombreuses études ont montré l'efficacité des pictogrammes pour augmenter la compréhension de son traitement et ainsi favoriser l'adhérence thérapeutique.

Après avoir analysé plus de 200 notices, la lauréate a présenté un compte-rendu de ses déplacements au sein de plusieurs EHPAA (établissements hospitaliers gérés par le CCAS de la ville d'Angers, qui a établi une convention de recherche avec l'UA dans le cadre du projet) afin de recueillir les images associées à plusieurs informations contenues dans ces notices de médicaments. L'analyse statistique de ces images mentales a permis la conception d'une centaine de pictogrammes. Afin de valider ces derniers, la chercheuse est retournée sur le terrain, en demandant à de nouvelles populations d'associer les pictogrammes conçus à une information écrite, afin de valider la lisibilité des pictogrammes. Cela a permis de retenir 60 pictogrammes dont le taux de compréhension est supérieur ou égal à 67% (critère fixé par la norme ISO 9186-1 :2014 sur la compréhensibilité des symboles graphiques).

Le soutien du dispositif PULSAR a permis de financer les déplacements en structures, la conception des pictogrammes, la gratification de stagiaires ayant contribué à ce projet, le petit matériel de bureau, la relecture d'un chapitre en langue anglaise, une présentation en congrès international, etc.

Le projet a été valorisé sous différentes formes : 2 chapitres d'ouvrage (dont un en libre accès), une communication orale dans un congrès international, ainsi qu'un article scientifique. Pour favoriser l'accès de ces publications, elles sont accessibles sur HAL ainsi que sur ResearchGate. Pendant la période de questions, une transférabilité du projet ou de la méthodologie à d'autres domaines a été évoquée.

Un administrateur demande à Mme COHEN si sa démarche serait utilisable dans le cadre de la médecine préventive pour les campagnes de vaccination. Mme COHEN confirme que sa démarche est transférable, dans des domaines liés à la santé, mais également dans d'autres domaines à partir du moment où on s'inscrit dans une démarche de prévention des risques. Ce transfert relève de la valorisation de sa recherche.

Une administratrice demande si dans l'étude qualitative, il y a des éléments qui relèvent de l'inconscient. Mme COHEN indique qu'elle aurait pu essayer de les déceler à travers des

techniques de créativité, des techniques de contrôle, ou des méthodes projectives avec des techniques de collage, à réaliser très rapidement. Elle remercie l'administratrice pour cette question, qui lui permet de clarifier sa démarche méthodologique. Ce qui n'a pas encore été fait en France à sa connaissance, c'est de mettre en évidence les images mentales qui émergent directement à la lecture de l'information du support visuel.

Un administrateur demande à Mme COHEN si les pictogrammes ont été validés par l'ARS ou l'ordre des pharmaciens, dans le cadre des bilans partagés de médication qui touchent particulièrement les personnes de plus de 65 ans avec l'objectif de limiter la consommation de médicaments.

Mme COHEN indique qu'elle a suivi une population pour pouvoir évaluer les pictogrammes et a eu des contacts avec des pharmaciens dans les dernières étapes de son projet, afin d'évaluer la relation entre le pharmacien et l'utilisateur du médicament. Les pictogrammes sont un outil permettant de compléter les informations orales transmises par le pharmacien.

Les thèses d'exercice des études de pharmacie pourraient également être intéressantes pour une expérimentation à l'échelle départementale ou régionale avant un développement à l'échelle nationale, afin que la démarche sorte de l'expérimental.

Un administrateur demande s'il existe une normalisation internationale des pictogrammes, concernant la représentation liée à l'image comparé au texte, à l'instar de la normalisation sur la signification des panneaux routiers.

Mme COHEN confirme qu'il existe effectivement une normalisation dans le milieu de la sécurité ou dans le domaine du signalement des dangers avec un code couleur. L'Agence française de normalisation a été sollicitée et estime qu'il existe des flous sur certains pictogrammes déjà existants, qui sont censé représenter le danger. Concernant l'adéquation entre l'image et le texte, une étude a déjà été menée sur cette question. Le texte seul est globalement compris, sauf pour certaines populations. L'image seule peut porter à des erreurs de compréhension, donc l'association de l'image et du texte est l'idéal. On peut imaginer une notice de médicament avec en tête des informations le pictogramme avec une information courte à côté et son détail ensuite.

Un administrateur demande si l'Intelligence Artificielle pourrait avoir une démarche scientifique visant à définir les bonnes images mentales pour les adapter ensuite à la production par les fabricants de médicaments.

Mme COHEN indique que sa démarche initiale est de permettre à un moment donné de transférer cette démarche à l'ensemble des usagers du médicament, indépendamment de tout acte d'achat.

M. SIMONEAU remercie Mme COHEN pour sa présentation.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15.

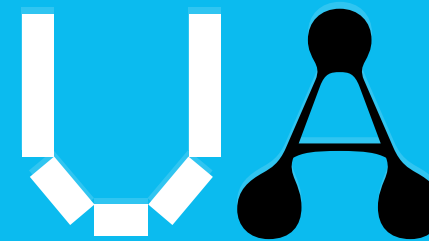
Le Président
de l'Université d'Angers
Christian ROBLÉDO

4. ANNEXE : diaporama de la séance du 18 septembre 2023

Commission recherche du 18 septembre 2023



université
angers



Ordre du jour

1 - Informations générales

- Succès AAP (ANR, Europe, PUI...)
- Calendrier AAP 2024 dont thèses EU GREEN
- IUF – campagne 2024
- Open Access Week

2 - Procès-verbal de la CR

- Procès-verbal de la CR du 27 mars janvier 2023 – vote
- Procès-verbal de la CR du 17 avril janvier 2023 – vote
- Procès-verbal de la CR du 22 mai 2023 – vote

3 - Prospective et moyens

- Chaire professeur Junior 2024 – information

4 – Vie des laboratoires

- Règlement intérieur UMR Moltech Anjou – vote
- Règlement intérieur UMR LAREMA - vote
- Règlement intérieur UMR TEMOS - vote
- Changement de direction et direction-adjointe du 3-LAM – vote
- Bilan AAP interne Commission de la Recherche 2020 - Présentation du projet PSYMAGES par Golda COHEN

Informations générales

ANR

Résultats campagne 2023

ANR 2023 – Résultats

Phase 1 - 71 soumissions
dont 5 projets avec 2 laboratoires angevins

Financés => 15 soumissions
dont 2 projets avec 2 laboratoires angevins
(6 PRCI en attente)

- ▶ 10 JCJC => 3 en phase II => 2 Financés
- ▶ 51 PRC => 25 en phase II => 13 Financés (5 en coordination et 8 en partenariat)
- ▶ 1 PRCE => 0
- ▶ 6 PRCI (2 en coord. et 4 en part.) => en attente de résultats (sept-nov.)
- ▶ 3 PRME => 0

Gestion
financière

11 CNRS => 0
10 INRAE => 1
3 INSERM => 1
47 UA => 13

ANR 2023 : Acceptés Financés /en Phase II (1/3)

Dossier
financé

Type d'ANR	Laboratoire	Responsable Scientifique	Coordinateur / Partenaire
JCJC	IRHS	FERREIRA DE CARVALHO Julie SIMONIN Marie	
	LAREMA	CAMPESATO Jean-Baptiste	
PRC	IRHS	SARNIGUET Alain VERGNE Emilie	P C
	CRCI2NA	DELNESTE Yves	P
	IRF	PAPON Nicolas	C
	MINT	EYER Joel	P
	MITOVASC	HENRION Daniel	P
	LAREMA	CHAUMONT Loïc STUPFLER Gilles	C P

ANR 2023 : Acceptés Financés /en Phase II (2/3)

Dossier
financé

Type d'ANR	Laboratoire	Responsable Scientifique	Coordinateur / Partenaire
PRC	LARIS	CASTANIER Bruno DINOMAS Mickael GUERET Christelle	C P P
	LERIA	GOUDET Olivier DA MOTA Benoit	C P
	LPHIA	CHAUSSEMENT Stéphane	P
	MOLTECH-Anjou	AVARVARI Narcis x2 BARILLE Régis CAUCHY Thomas POP Flavia BLANCHARD Philippe GOHIER Frédéric	C & P C C P P

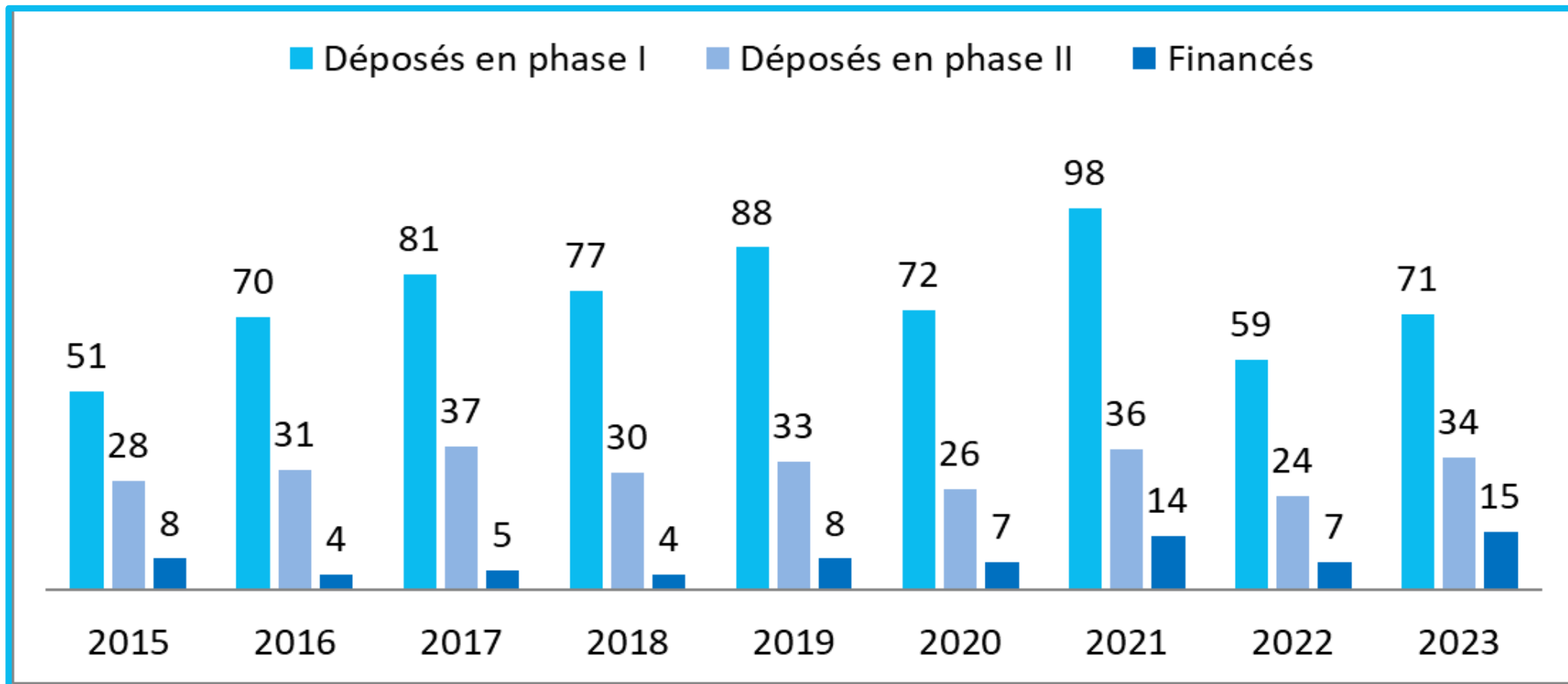
ANR 2023 : Acceptés Financés /en Phase II (3/3)

Dossier financé

Type d'ANR	Laboratoire	Responsable Scientifique	Coordinateur / Partenaire
PRC	CIRPaLL	BIANCO Jean-François	P
	ESO	MOREL-BROCHET Annabelle	P
	GRANEM	CHEDOTEL Frédérique	P
	LPPL	ALLAIN Philippe *	C
<i>PRCI en attente</i>	<i>IRHS</i>	<i>FOUCHER Fabrice (USA) PERCHEPIED Laure (Allemagne)</i>	<i>P P</i>
	<i>LPG</i>	<i>GESLIN Emmanuelle (Luxembourg)</i>	<i>P</i>
	<i>SONAS</i>	<i>SCHINKOVITZ Andreas (Allemagne)</i>	<i>C</i>
	<i>LPHIA</i>	<i>BOUDEBS Georges (Brésil)</i>	<i>C</i>
	<i>LARIS</i>	<i>PANNIER Marie-Lise (Suisse)</i>	<i>P</i>

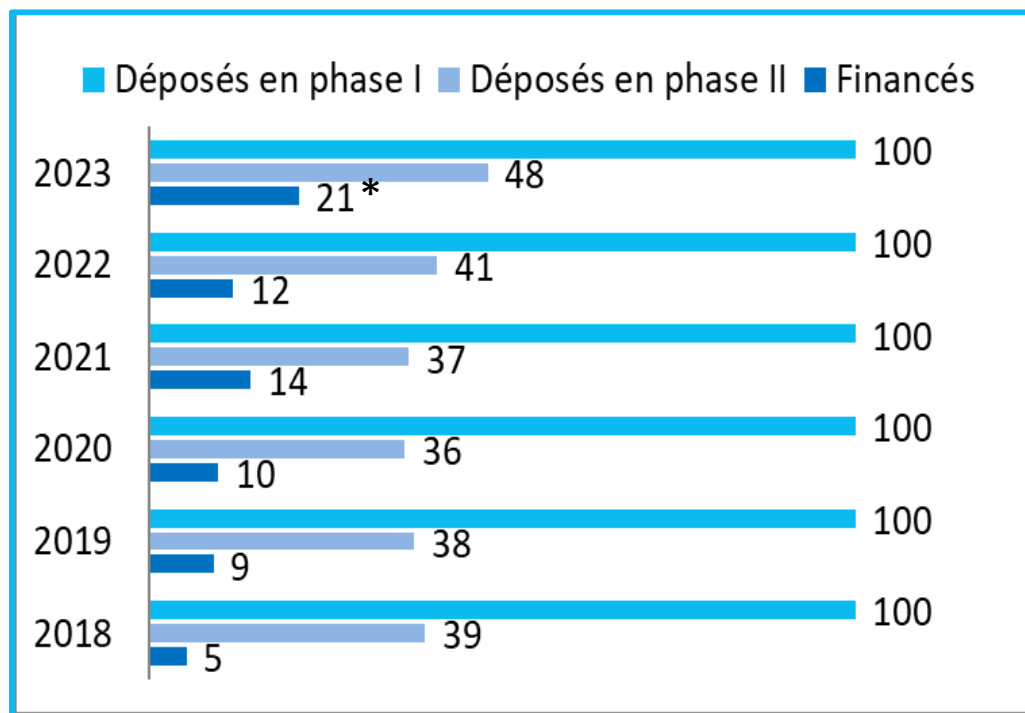
* Pour rappel, Philippe Allain a bénéficié d'une aide externe au montage. Dispositif reconduit pour l'AAP 2024 pour deux projets de l'AAP 2023 en coordination UA acceptés en phase 2 mais non retenus

ANR 2015 - 2023

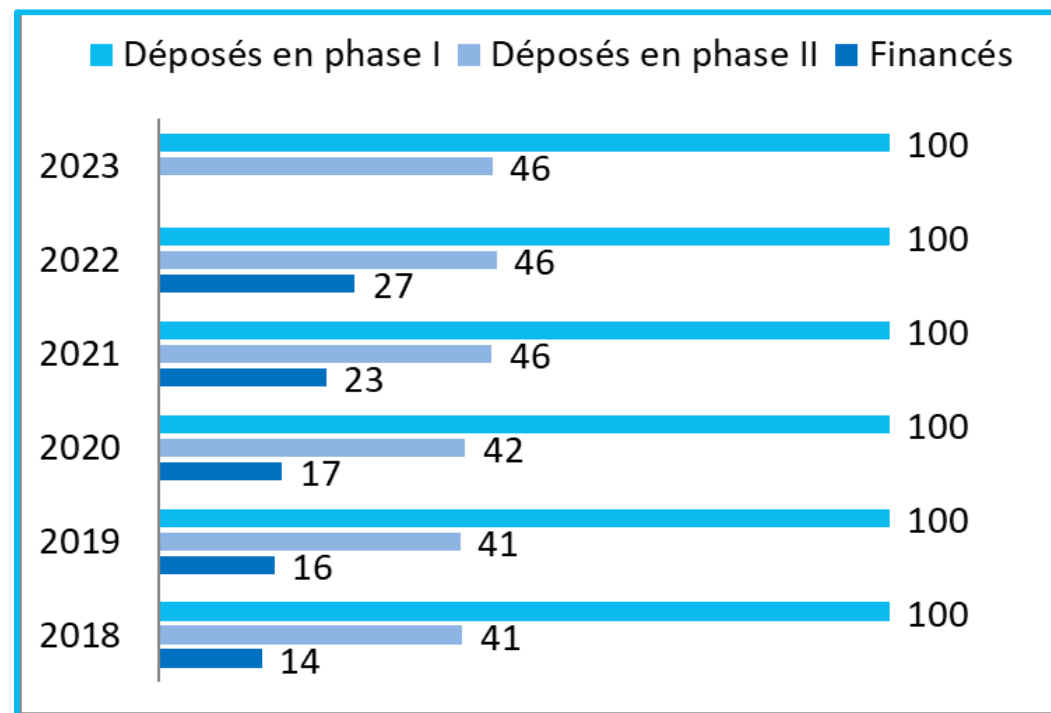


ANR 2018 – 2023 : Evolution en %

Université d'Angers

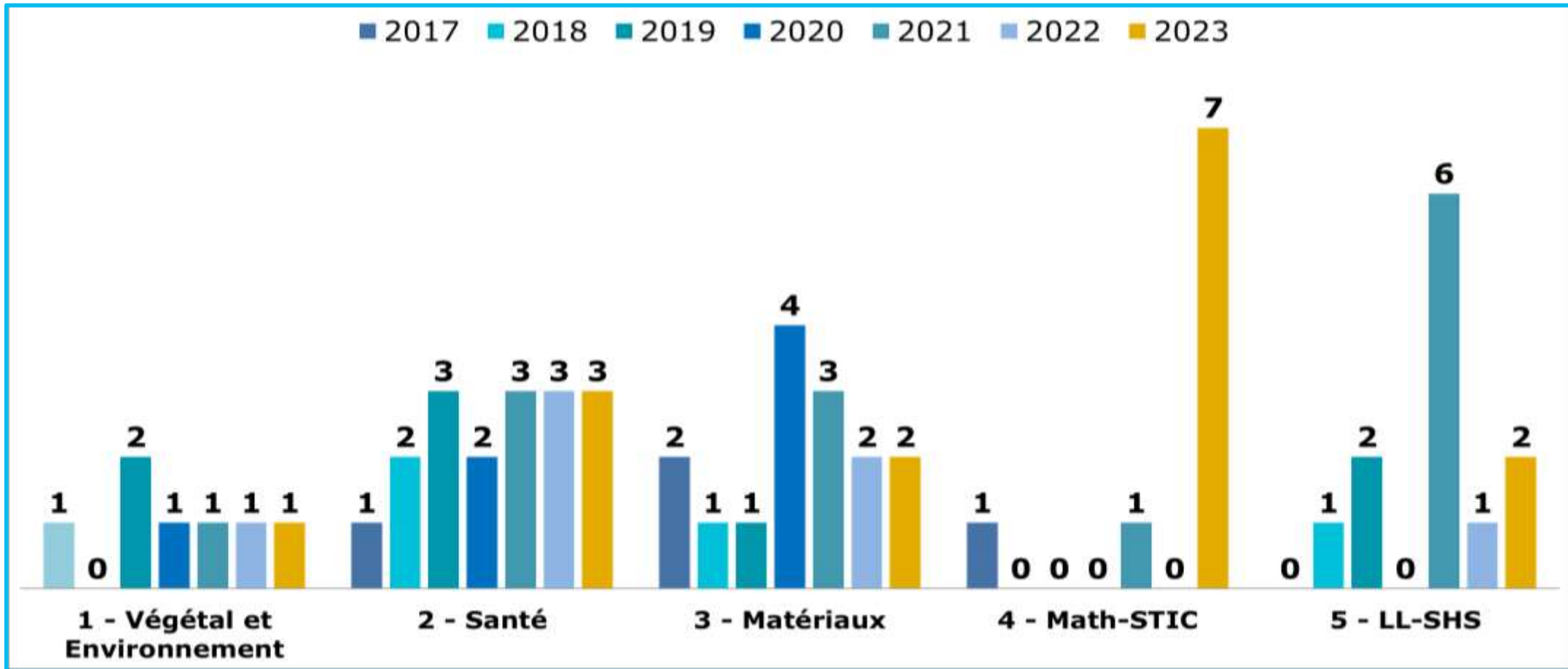


Au National



*En attente des PRCI

ANR 2017 – 2023 : Financés par pôle



ANR 2023 : Phase I, II et financés par instrument de financement

Pôle	JCJC			PRC			PRCI
	I	II	F	I	II	F	II
1 - Végétal & Environnement	3	2	1	8	2		4
2 - Santé	1			13	4	3	
3 - Matériaux	2			13	8	2	1
4 - MATH STIC	2	1	1	12	7	6	1
5 - LL SHS	2			5	4	2	
TOTAL	10	3	2	51	25	13	6

Europe

Résultats 2023

Les succès 2023 à l'Europe

Nom du projet	Programme	Implication	Labo/composante	Porteur UA	Part € UA
PhotoFreeze	HE, ERC Starting Grant	Projet individuel	Moltech	Antoine Goujon	1 500 00€
COMBO	Horizon Europe (HE) – cluster 6	Partenaire	IRF	Nicolas Papon	113 981€
REWRITE	HE, cluster 5	Partenaire (coordinateur UN)	CJB et LPG	Arnaud Bernard de Lajartre et Edouard Metzger	130 013€
SKILLS4JUSTICE	HE, cluster 2	Partenaire	ESO	Emmanuel Bioteau	270 493€
ATLANTIC_SUNSET	Interreg	Partenaire	ESO	Emmanuel Jaurrand	113 175€
EQOSAF	Erasmus+, Capacity building	Coordinateur	Polytech / LARIS	Abdératif Charki	800 000€
SLS4TEENS	Erasmus+, Cooperation partnership	Coordinateur	LLSHS / CIRPALL	Delphine Gueda	400 000€

Ces 2 derniers projets sont certes des projets Erasmus+ dont plutôt de formation, mais ils vont avoir un impact sur les labos (par exemple SLS4TEENS contient un WP recherche de 100 000€).

Les succès à l'Europe

Save the date :

Pour mettre à l'honneur les nombreux succès des appels « bourses post-doc Marie-Curie » de l'UA, un événement sera organisé :

Lundi 11 décembre de 17h à 20h au Qu4tre

Au programme : présentation du projet, témoignage des lauréats (post-doc et superviseurs), focus sur les projets avec l'Ukraine, verre de l'amitié etc.

MSCA Obtenus 2023

- **SKYFALL** (04/12/2023-03/12/2025) : Dr Catherine Killalea, superviseur, David Canevet (Moltech-Anjou)
- ~~IMBS-Math~~ : superviseur, Mattia Cafasso (LAREMA) => annulé : candidat recruté par ailleurs

les MSCA 4 Ukraine :

- **TEMO-PHOTO-POX** (01/05/2023-30/04/2025) : Dr Oksana Karchenko / Prof. Oksana Krupka (MINT)
- **CIDI-STEP** (01/07/2023-30/06/2025) : Dr. Svitlana Plotnytska / Prof. Frédérique Chedotel (Granem)
- **CONTINUUES** (01/07/2023-30/06/2025) : Dr. Nataliya Plyuta, sous la supervision du Dr. Nicolas Zigon (Moltech-Anjou)

PUI PREDICT

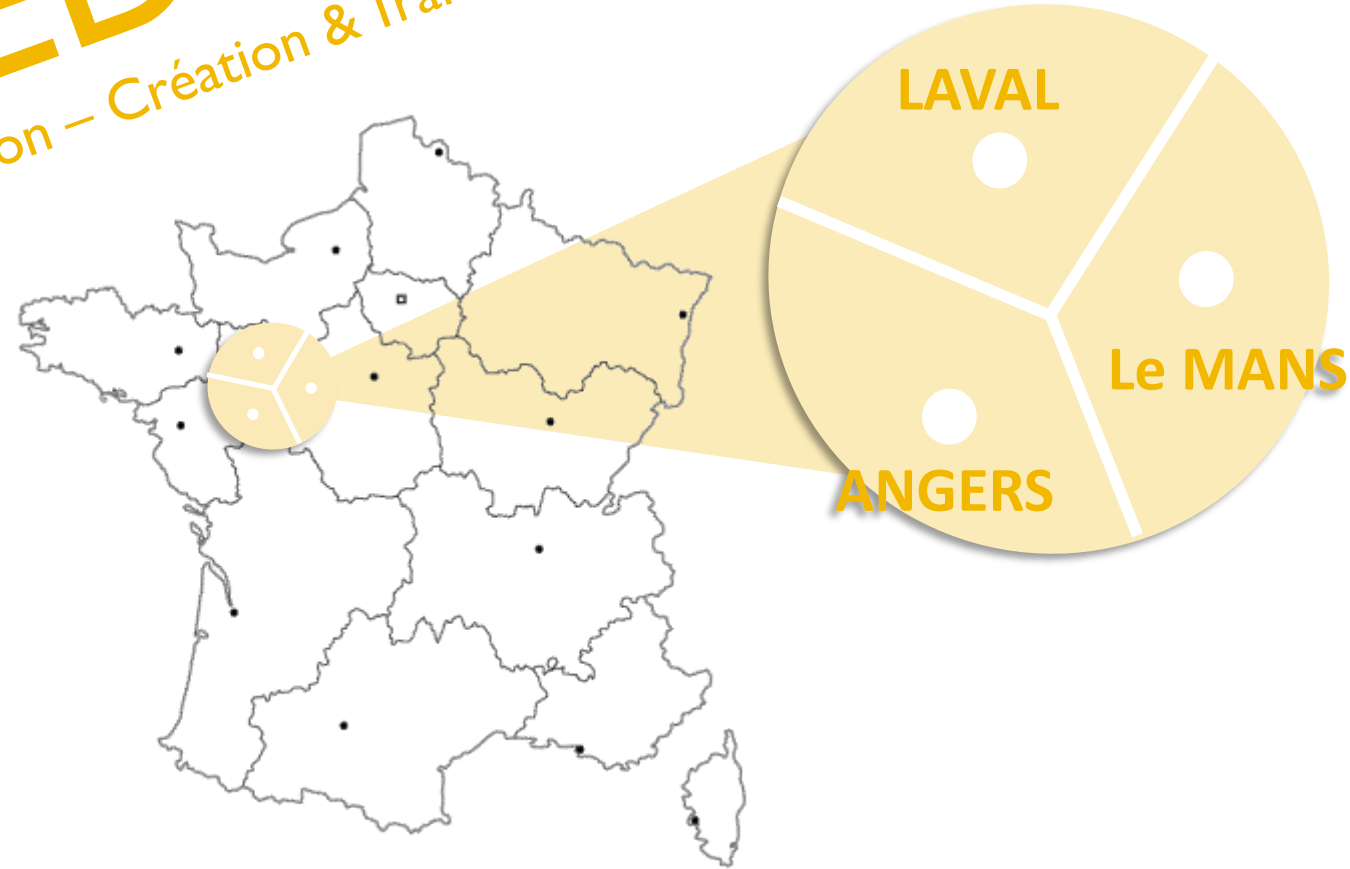
Résultats 2023

RENNES

ILE DE FRANCE

PUI PREDICT

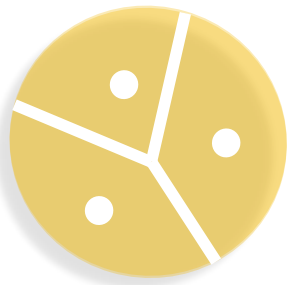
PRÉ-Déclaration d'Invention – Création & Transfert



NANTES

Comue expérimentale
Angers - Le Mans





La stratégie du PUI

CHAINE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA VALORISATION



renforcer l'amont

Outils/dispositifs en place

Cr ation de 2 outils sp cifiques



augmenter le flux initial
de projets d'innovation



Le calendrier

- Projet soumis en 2 phases (janvier et juin)
- Labellisé par le MESR en juillet avec une dotation de **3 M€** (*5,2 M€ demandés*)
- **Feuille de route modifiée** à retourner pour le 27 septembre suite aux remarques du comité d'évaluation
- Démarrage des actions prévues en **janvier 2024** jusqu'à fin 2027



L'évaluation

POINTS FORTS DE LA PROPOSITION :

- Une expérience avérée de coordination entre les acteurs.
- Concertation engagée avec les autres projets Bretagne et Pays de Loire pour un outil partagé
- Stratégie très focalisée autour du flux initial des projets d'innovation
- **Projet réfléchi et construit autour 2 actions phares : HUB et AAP Predict**

POINTS FAIBLES DE LA PROPOSITION :

- Le **caractère transformant** de certaines actions reste incertain
- Dossier qui repose sur une série d'appels à projet et d'outils mais qui pose question quant à la coordination et la constitution d'une **force vive PUI unifiée**.
- Dossier pas assez finalisé sur certains aspects, avec des budgets approximatifs entre personnel et fonctionnement
- Présentation qui manque de précision dans la réponse aux demandes de clarification sur les actions et les budgets
- Pérennité du projet après PUI



Un ensemble de 5 actions

Les ingénieurs Filière comme acteurs de proximité

Deux nouveaux outils spécifiques

Un AAP

Financement d'une vingtaine de projet avec un ingénieur environné (60 k€)

Budget : 1 200 k€, dès 2024

Comue expérimentale
Angers - Le Mans

Un HUB

Vitrine virtuelle de l'innovation Sarthe, Maine et Loire, Mayenne (185 k€)



Prolongation d'outils et de dispositifs en place

Pilotage & Gouvernance

Comue expérimentale
Angers - Le Mans

Animation de la stratégie d'innovation du pôle Angers – Le Mans et des instances associées (517 k€)

Accompagnement des C & EC

Renforcement de l'émergence de projet DeepTech via la création de start-up

Accompagnement des C & EC en tant que CEO* et/ou CSO** (899 k€)



Formation des étudiants

Renforcement du dispositif PEPITE ciblé Doctorant et Master en lien avec une unité de recherche (199 k€)



*CEO = Chief executive officer (PDG ou DG d'une entreprise)
**CSO : Chief Scientific Officer (Responsable scientifique)

AAP 2024

Calendriers

Appels à Projets internes 2024

Calendriers

MIR Session 1	Diffusion de l'Appel à projets	Lundi 11/09/2023
	Retour et examen des dossiers	Lundi 09/10/2023
	Envoi aux SFR	Vendredi 20/10/2023
	Retour classement SFR	Lundi 20/11/2023
	Bureau CR	Lundi 27/11/2023
	CR	Lundi 04/12/2023
	Notifications	Mardi 05/12/2023

COLLOQUES UA	Diffusion de l'Appel à projets	Lundi 15/09/2023
	Retour et examen des dossiers	Lundi 16/10/2023
	Envoi aux SFR	Vendredi 20/10/2023
	Retour classement SFR	Lundi 20/11/2023
	Bureau CR	Lundi 27/11/2023
	CR	Lundi 04/12/2023
	Notifications	Mardi 05/12/2023



Appels à Projets internes 2024

Calendriers

ALLOCATIONS UA SUR PROJET	Diffusion de l'Appel d'offre	Mardi 12/09/2023
	Retour et examen des dossiers	Lundi 27/11/2023
	Envoi aux SFR	Vendredi 01/12/2023
	Retour classement SFR	Lundi 18/12/2023
	Bureau CR	Lundi 08/01/2024
	CR	Lundi 15/01/2024
	Notifications	Mardi 16/01/2024

Allocation UA sur projet

- . Calendrier avancé
- . Respecter des délais de la Région
- . Pallier la vacance d'instances UA au 1^{er} trimestre 2024
- . AAP 2024 : 9 eq thèse (hors LMU) dont 1 Handicap

Allocations EU-Green

ALLOCATIONS EU-Green	Diffusion de l'Appel d'offre	Mardi 12/09/2023
	Retour et examen des dossiers	Lundi 27/11/2023
	Commission de sélection ad hoc	A définir
	Notifications	Après Commission de Sélection

Allocation EU-GREEN (sur apport complémentaire ANR + ALM)

- . Instruction en parallèle des Alloc Ua sur projet
- . AAP 2024 : 4 eq thèse + mobilités + stage + **environnement**
- . Co-direction Ua/partenaire Eu-Green ou cotutelle
- . En lien avec un des 6 clusters du WP 3
- . Mobilité ou séjour dans le pays partenaire (entre 12 et 18 mois en cas de cotutelle)

COMMISSION AD HOC

- . VP Recherche et VP RI
- . Directeur Collège Doctoral site d'Angers
- . DGA en charge de la recherche et des RI
- . Directrices recherche et RI
- . Directeurs SFR
- . Référents clusters concernés
- . Animatrices programme (Claire Manceau, Alix Blouet)

AAP Petits équipements 2023

PETITS ÉQUIPEMENTS	Diffusion de l'Appel d'offre	Lundi 12/07/2023
	Retour et examen des dossiers	Lundi 02/10/2023
	Bureau CR	Lundi 09/10/2023
	CR	Lundi 16/10/2023
	Notifications	Mardi 17/10/2023

Reconduction AAP Petits équipements - Lancement juillet 2023

- Objet de l'AAP : Compléter ou remplacer des équipements de routine vieillissants < 15 000 €
- Demandes prioritaires si :
 - . Cofinancement
 - . Jouvence d'équipement
 - . Impact positif sur l'environnement (gestion des fluides, économies d'eau ...)
 - . Acquisition UGAP
- Bons de commande à engager avant début décembre 2023
- Transmission dossiers pour info aux SFR - pas de classement attendu des SFR

IUF

Institut Universitaire de France

Campagne 2024

Date limite de candidature : 06/11/2023

Les IUF de l'Ua :

2020 : Christine BARD (TEMOS) | Philippe BLAUDEAU (TEMOS)

2022 : Nicolas RAYMOND (LAREMA)

2023 : Elise LEPELTIER (MINT) | Emilie ROGER-TALIBART (MINT)



université
angers

Un réseau de l'excellence universitaire en France et à l'étranger

Enjeu : Favoriser le développement de la recherche de haut niveau et renforcer l'interdisciplinarité

Trois objectifs :

- Encourager l'excellence en matière de recherche
- Contribuer à la féminisation du secteur de la recherche
- Contribuer à une répartition équilibrée de la recherche universitaire dans le pays, et donc à une politique de maillage scientifique du territoire.

Campagne 2024

100 chaires Juniors
100 chaires Senior

- **80** chaires fondamentales junior et senior
- **15** chaires d'Innovation* junior et senior
- **5** chaires de Médiation scientifique** junior et senior

▶ * **Chaire d'Innovation** : transfert des travaux de recherche auprès du monde socio-économique

▶ ** **Médiation scientifique** : développement des relations entre établissement ESR et la société

Devenir membre de l'IUF

Conditions et modalités

- Appel à candidature annuel (à partir de septembre) – deadline 06.11.2023
- Candidat : être titulaire depuis 2 ans minimum (soit depuis la rentrée 2021)
- 2 types de membres : IUF Juniors et IUF Seniors
- Durée : 5 ans, renouvelable sur nouvelle candidature
- Obtention d'un soutien financier (15000€/an) + décharges d'enseignement (128h) + PEDR
- 3 candidatures maximum par période de 5 ans dont au maximum 2 candidatures consécutives
- Le délai de cinq ans entre une délégation junior et senior est supprimé.
- Candidatures examinées par deux jurys distincts. Lauréats nommés par le MESR
- Nb d'IUF fixé par le MESR : 1/3 issus d'établissements parisiens, 2/5^{ème} mini sciences et médecine, 2/5^{ème} mini LL-SHS
- A la fin de la délégation IUF, le membre devient membre honoraire

IUF Juniors & IUF Séniors

Critères d'éligibilité

IUF Juniors

- Avoir moins de 40 ans au 1er janvier de l'année de nomination (01.01.2024)
- Report limite d'âge sous certaines conditions

IUF Séniors

- Avoir plus de 40 ans au 1er janvier de l'année de nomination

- Un **service statutaire au sein d'un EPSCP** dans les 2 années universitaires précédant la nomination à l'IUF
- Dossiers de candidature **en français et en anglais**
- Sont **éligibles** : fonctions administratives, syndicales ou électives
- Sont **non éligibles** : situation de détachement, de délégation ou de CRCT (**à l'exception d'un semestre**)
- Projet : **caractère innovant**, avec possibilité d'**ouverture sur l'ERC**
- **Candidat** : **rayonnement** national et international, mobilité géographique, animation scientifique
- **Deux recommandants** (dont 1 à l'étranger) **et 3 experts** susceptibles d'être contactés par le jury

Obligations des membres IUF

- ✓ Renforcer l'implication dans une **recherche de haut niveau** et de **visibilité internationale**
- ✓ Produire **un rapport d'activité** à la fin de la délégation
- ✓ Participer aux événements de l'IUF (assemblées plénières, colloques...)
- ✓ Contribuer à la **diffusion du savoir** auprès d'un large public
- ✓ Mentionner **l'appartenance à l'IUF** dans les travaux, les publications et interventions publiques.

Bourses Eiffel

BOURSES EIFFEL	Diffusion de l'Appel d'offre	Début octobre 2023
	Retour et examen des dossiers	Mi-novembre 2023
	Retour avis composante	Fin novembre 2023
	Sélection VP DRIED / RI	Mi-décembre 2023
	Dépôt plateforme	Début janvier 2024

- **Un volet master** : financer une formation de 12 à 36 mois
Un volet doctorat : financer des mobilités de 12 mois
- **2 champs disciplinaires | 7 domaines**
 - **Les sciences et techniques** : Biologie et santé | Transition écologique | Mathématiques et numérique | Sciences de l'ingénierie
 - **Les sciences humaines et sociales** : Histoire, langue et civilisation française | Droit Sciences politiques | Économie Gestion
- **Critères**
L'excellence du candidat | La politique internationale de l'établissement | La politique de coopération et de partenariat du Ministère en charge des affaires étrangères

Journée Science Ouverte

Dans le cadre de l'Open Access Week

JOURNÉE SCIENCE OUVERTE À L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

PUBLIEZ
OUVERT !



MARDI 10 OCTOBRE 2023 | MRGT (BELLE-BEILLE)

- Investie dès 2013 en faveur de l'accès ouvert aux publications, l'UA célèbre cet engagement en organisant une **journée consacrée à la Science ouverte**, sur le thème « **Publier autrement, un plus pour une carrière scientifique ?** »
- L'occasion d'**échanger avec des experts de l'édition scientifique et de la Science ouverte** issus du MESR, d'INRAE ou encore du CCSD, pour **s'informer sur les modes alternatifs de publication en accès ouvert**, débattre de leur adoption par les différentes communautés, et en apprécier les **bénéfices pour les chercheurs dans leur carrière**

Programme et inscription (avant le 4 octobre pour le buffet) :

<https://isoangers2023.sciencesconf.org/registration>





PROGRAMME

MATINÉE

- 09H15-10H00** **Édition scientifique & politique Science ouverte en France**
Anne-Solweig GREMILLET (Dpt. Diffusion des connaissances, MESR)
- 10H00-10H45** **Stratégie 100% de publications en Open Access d'ici 2030 à INRAE**
Dominique FOURNIER (Responsable IST, Centre INRAE Occitanie)
- 11H00-11H45** **Quelles stratégies pour publier ouvert à l'Université de Rennes ?**
Thierry FOURNIER (Dir. Adj. SCD, Université de Rennes)
- 11H45-12H30** **Épisciences et le modèle Diamant : quels atouts pour le chercheur ?**
Céline BARTHONNAT (Éditrice, CCSD)

BUFFET DÉJEUNATOIRE

APRÈS-MIDI

- 14H00-14H45** **Peer Community In : Publications et évaluation plus transparentes**
Denis BOURGUET (Directeur de Recherche, INRAE Montpellier)
- 14H45-15H30** **Projet SOPUR : L'édition scientifique ouverte au cœur de l'université**
Yves PICARD (Pôle Numérique, Presses Universitaires de Rennes)
- 15H45-16H45** **Table ronde : « Publier autrement, un plus pour une carrière scientifique ? »** Intervenants extérieurs et chercheurs à l'UA

POUR INFORMATION

En consultation sur plateforme :

PV CR 27.03.23

PV CR 17.04.23

PV CR 22.05.23

Procès verbal

- Procès-verbal de la CR du 27 mars 2023 – vote
- Procès-verbal de la CR du 17 avril 2023 – vote
- Procès-verbal de la CR du 22 mai 2023 – vote

POUR VOTE



université
angers

Prospective et moyens

*En consultation sur plateforme :
Synthèse HCERES
Réponse et observation UA
2 fiches provisoires Moltech et Larema*

Chaire Professeur Junior

Campagne 2024
et perspectives 2025

CPJ Campagnes 2023-2025

POUR RAPPEL

CPJ obtenues campagnes 2021-2022 :

- CPJ 2021 : IRHS. M Baudin recruté en 2022
- CPJ 2021 : MINT. O Krupka recrutée en 2022
- CPJ 2022 : LPG. I Van Dijk recrutée en 2022

Prévision pluriannuelle de la demande de CPJ souhaitée

	2023	2024	2025
Nombre de CPJ	2	3 ou 2	1 ou 2
Domaines de recherche	<p>CPJ : Histoire et anthropologie de l'enfance et de la jeunesse</p> <p>CPJ : Elaboration, optimisation et caractérisation de dispositifs électroniques organiques</p>	<p>CPJ : Mathématiques (géométrie algébrique ou probabilités)</p> <p>CPJ : Physiopathologie mitochondriale et thérapies des maladies rares</p>	<p>CPJ : Etudes sur le tourisme</p> <p>CPJ* : Interactions métaboliques entre organismes et cellules (interface Biologie Végétale / Santé)</p>

* calendrier prévu : 2024 ou 2025

CPJ Campagnes 2023-2025

POUR RAPPEL

CPJ obtenues campagnes 2021-2022 :

- CPJ 2021 : IRHS. M Baudin recruté en 2022
- CPJ 2021 : MINT. O Krupka recrutée en 2022
- CPJ 2022 : LPG. I Van Dijk recrutée en 2022

- CPJ 2023: TEMOS. V Blanchard recrutée en 2023

	2023	2024	2025
Nombre de CPJ	2	3 ou 2	1 ou 2
Domaines de recherche	<p>Retenue</p> <p>CPJ : Histoire et anthropologie de l'enfance et de la jeunesse</p> <p>Non Retenue</p> <p>CPJ : Elaboration, optimisation et caractérisation de dispositifs électroniques organiques</p>	<p>CPJ : Mathématiques (géométrie algébrique ou probabilités)</p> <p>CPJ : Physiopathologie mitochondriale et thérapies des maladies rares</p>	<p>CPJ : Etudes sur le tourisme</p> <p>CPJ* : Interactions métaboliques entre organismes et cellules (interface Biologie Végétale / Santé)</p>

* calendrier prévu : 2024 ou 2025

Rappel proposition CR mars 2023 pour campagnes 2024-2025

POUR RAPPEL

Prévision pluriannuelle de la demande de CPJ souhaitée

	2023	2024	2025
Nombre de CPJ	2	3 ou 2	1 ou 2
Domaines de recherche	<p>CPJ : Histoire et anthropologie de l'enfance et de la jeunesse</p> <p>CPJ : Elaboration, optimisation et caractérisation de dispositifs électroniques organiques</p>	<p>CPJ : Mathématiques (géométrie algébrique ou probabilités)</p> <p>CPJ : Physiopathologie mitochondriale et thérapies des maladies rares</p>	<p>CPJ : Etudes sur le tourisme</p> <p>CPJ* : Interactions métaboliques entre organismes et cellules (interface Biologie Végétale / Santé)</p>



Reprogrammation proposée CR mars 2023

	2023	2024	2025
Nombre de CPJ	1	1	1
Domaines de recherche	CPJ : Histoire et anthropologie de l'enfance et de la jeunesse	CPJ : Elaboration, optimisation et caractérisation de dispositifs électroniques organiques	CPJ : Mathématiques (géométrie algébrique ou probabilités)

* calendrier prévu : 2024 ou 2025

CPJ Campagnes 2023-2025

Retour arbitrages 2023 MESRI /DGRI

Ainsi, au regard du nombre d'enseignants-chercheurs titulaires de votre établissement, et afin de vous apporter une visibilité pluriannuelle, nous vous informons que votre établissement **bénéficie d'un socle de 1 CPJ par an, en 2024 et en 2025.** (*)

(*) sous réserve des crédits qui seront inscrits en lois de finances et du dépôt de vos candidatures/profils.

Courrier DGRI : Campagne CPJ 2024 (juin 2023)

- **Votre établissement a été candidat lors de la campagne 2023 et il dispose d'un socle minimal de CPJ pour les années 2024 et 2025.** Vos demandes 2024 s'appuieront sur la note stratégique produite en 2023. Vous devez alors retourner les profils de vos demandes selon l'annexe 1. Vous pouvez **demandeur de une à deux CPJ supplémentaires en les classant (un seul classement avec toutes les CPJ) et en argumentant cette demande en référence à votre note stratégique. Une fiche sur le modèle de l'annexe 1 devra être jointe par CPJ.**

➔ Proposition 2024 : déposer deux demandes pour l'UA

Proposition CPJ Campagne 2024

CPJ obtenues campagnes 2021-2022 :

- CPJ 2021 : IRHS. M Baudin recruté en 2022
- CPJ 2021 : MINT. O Krupka recrutée en 2022
- CPJ 2022 : LPG. I Van Dijk recrutée en 2022
- CPJ 2023: TEMOS. V Blanchard recrutée en 2023

Prévision pluriannuelle de la demande de CPJ souhaitée

	2023	2024	2025
Nombre de CPJ	2	3 ou 2	1 ou 2
Domaines de recherche	<p>CPJ : Histoire et anthropologie de l'enfance et de la jeunesse</p> <p>CPJ : Elaboration, optimisation et caractérisation de dispositifs électroniques organiques</p>	<p>CPJ : Mathématiques (géométrie algébrique ou probabilités)</p> <p>CPJ : Physiopathologie mitochondriale et thérapies des maladies rares</p>	<p>CPJ : Etudes sur le tourisme</p> <p>CPJ* : Interactions métaboliques entre organismes et cellules (interface Biologie Végétale / Santé)</p>

Retenue

Redéposer en
priorité 1

Déposer en
priorité 2

* calendrier prévu : 2024 ou 2025



POUR INFORMATION

Prochaines étapes :

- . Validation en CAC du 27.09.23
- . Dépôt au ministère avant le 31.10..23

Vie des laboratoires

- Règlement intérieur UMR CNRS MOLTECH-Anjou- vote
- Règlement intérieur UMR CNRS LAREMA - vote
- Règlement intérieur UMR CNRS TEMOS - vote
- Changement de direction et direction-adjointe du 3-LAM – vote
- Bilan AAP interne Commission de la Recherche 2020
Présentation du projet PSYMAGES par Golda COHEN

Règlement intérieur UMR CNRS

- **Contrat 2022/2027 => révision des règlements intérieurs de UR**
- **Mise en place d'un modèle de règlement intérieur commun UA/CNRS**
- **Unités concernées** : UMR portées par l'UA, ayant comme tutelles l'UA et le CNRS (hors unités INSERM)
 - MOLTECH-Anjou
 - LAREMA
 - TEMOS

A ce jour, sont encore en cours les RI :

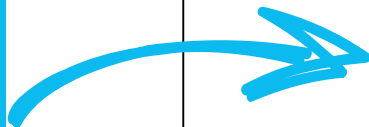
- *Les RI des unités portées par l'UA : MINT / MITOVASC (modèle UA/CNRS/Inserm)*
- *Les RI des unités non portées par l'UA : INCITE, IRHS, IRSET, LPG, CRCI2NA, RMES*

Ne seront pas mis à jour : ESO, 3LAM

Changement de direction UR 3L.AM

Suite au vote du conseil de l'unité 3L.AM du 26/06/2023,
nouvelle directrice à compter du 01.09.2023

Delphine LETORT
Directrice



Directrice : Sylvie SERVOISE

**Nomination d'un directeur adjoint
Rédouane ABOUDDAHAB**

Bilan AAP interne 2020

Présentation du projet PSYMAGES par Golda COHEN

► **Compte-rendu d'activit **

Projet Psymages

Pr sentation devant la commission recherche

18 septembre 2023



SOMMAIRE

Introduction

Objectifs principaux

Résultats

Compte rendu financier et perspectives

Best practice for designing new pictograms is to adopt a collaborative approach, working with a design team consisting of the researcher(s), communication/graphic designer, health professionals and end-users. Incorporating and integrating different perspectives is essential as each team member will visualize the pictogram from an entirely different perspective and offer their unique expert opinion (Dowse, 2022, p. 187)

► Introduction

PSYMAGES, EN QUELQUES MOTS :

- 1) PROJET DE RECHERCHE-ACTION
- 2) PRÉVENTION DES RISQUES
- 3) DÉMARCHE ITÉRATIVE ET INCLUSIVE

DOMAINE D'APPLICATION :

DES PICTOGRAMMES POUR FAVORISER LE BON USAGE DU MÉDICAMENT





► Rappel des objectifs principaux

- **Veille scientifique**
- **Consolidation du protocole de recherche**
- **Constitution d'une base de données**

Littératie de la médication / Compréhension des prescriptions médicales



La France

est l'un des pays européens le plus consommateur de médicaments



Professionnels de Santé

- La relation entre le médecin et le patient influence des marqueurs de l'état de santé (pression artérielle, perte de poids, score de douleur)¹
- La compréhension des soins augmente la satisfaction des soins reçus²



Aurélien Rousseau - Ministre de la Santé et de la prévention (Sept. 2023)

« La France est l'un des pays où l'on consomme le plus d'antibiotiques en Europe de très loin. Trop, et trop ! Non seulement ça coûte cher, mais ça crée surtout de l'antibio-résistance et la fois d'après, les antibiotiques sont moins efficaces ».

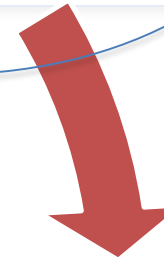


Patients

En 2020, les individus âgés de plus de 60 ans ont consommé davantage de médicaments que le reste de la population française, alors même qu'ils ne représentent que le quart de celle-ci³.

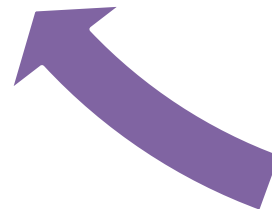
Etude 2

Analyse des
notices



Conception des pictogrammes

Etude 1



Analyse
des images



Analyse des notices

- Base de données recensant les informations nécessaires (n = 85) pour bien prendre ses médicaments à partir de 200 notices de médicaments

Catégorie	Exemple d'information
Indication	Ce médicament est indiqué en cas d'infection de l'oreille
Forme galénique	Ce médicament se présente sous la forme d'une crème
Posologie	Ce médicament doit être pris avant les repas
Contre-indication	Il convient d'éviter de prendre ce médicament si vous présentez des troubles cardiaques
Effet secondaire	Ce médicament peut provoquer des nausées

Tableau 1. Exemple pour chaque catégorie d'information

Etude 2

Analyse des
notices

Conception des pictogrammes

Etude 1

Analyse
des images

Etude 1 : Tâche d'association iconographique

Population :

Recrutement principalement local (EHPAA gérés par la CCAS ; Espace Welcome; grands-parents des étudiant.e.s de l'UA, etc.) mais aussi national (Association bien-vieillir à Lyon; Atelier dessin au Mans, etc.)

Critères d'inclusion

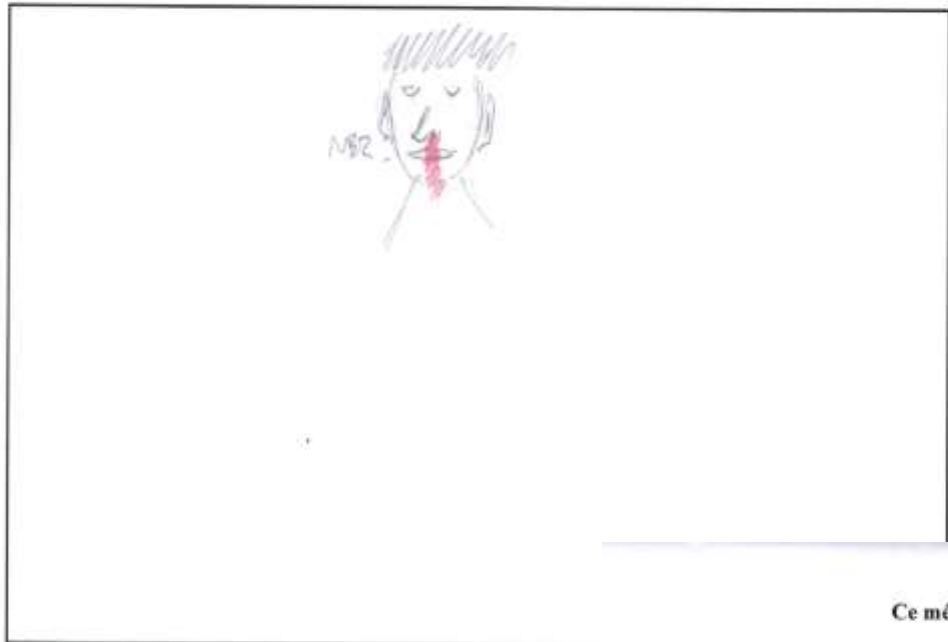
- Être âgé de 65 ans ou plus
- Absence de troubles psychomoteurs
- Prise d'un traitement médicamenteux quotidien
- Participation sociale active (Rowe et Kahn, 1987)



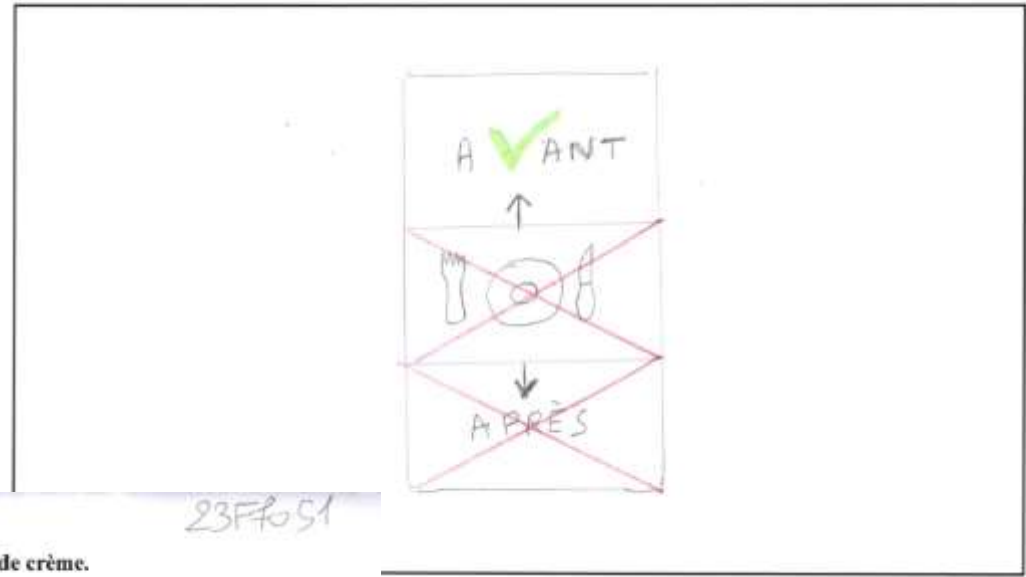
6HFS 46

MHFS 66

Ce médicament est indiqué en cas de perte de sang importante.



Ce médicament doit être pris avant les repas.



23FF051

Ce médicament se présente sous forme de crème.



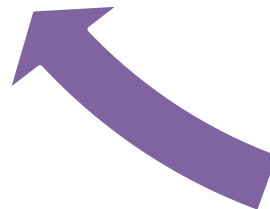
Etude 2

Analyse des
notices



Conception des pictogrammes

Etude 1



Analyse
des images

Analyse sémiologique des occurrences et co-occurrences

Variables binaires (0/1)

Analyse des associations entre les variables dans un tableau de contingence (AFC)

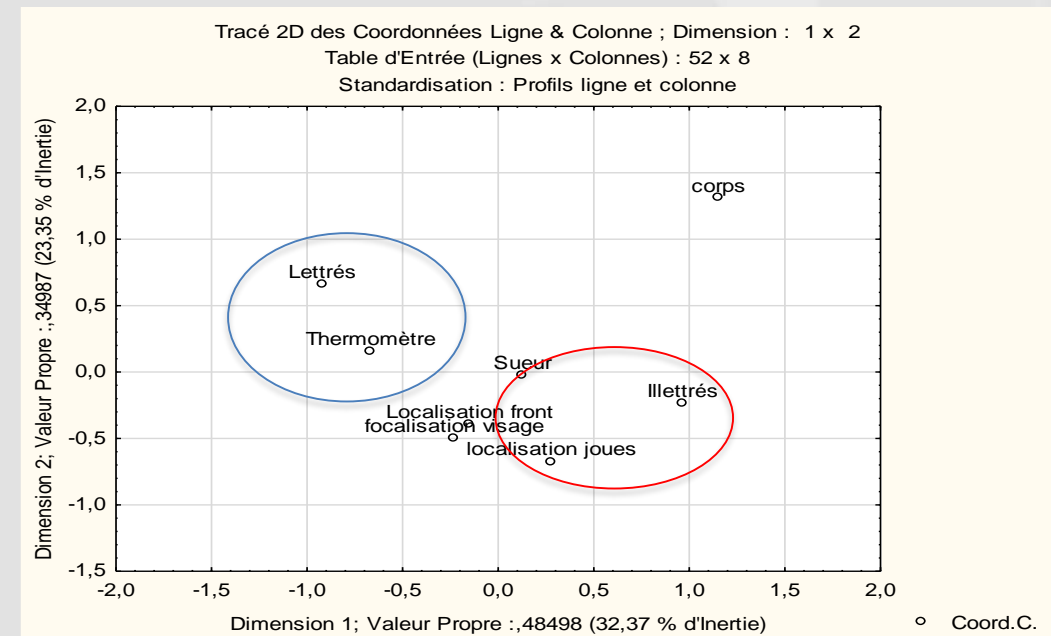


Une même information peut donner lieu à plusieurs motifs possibles

Coordonnées Colonne et Contributions à l'Inertie (tableaux acp)
Table d'Entrée (Lignes x Colonnes) : 52 x 8
Standardisation : Profils ligne et colonne

Nom Col. Nom	Colonne Numéro	Coord. Dim. 1	Coord. Dim. 2	Masse	Qualité	Inertie Relative	Inertie Dim. 1	Cosinus ² Dim. 1	Inertie Dim. 2	Cosinus ² Dim. 2
Lettrés	1	-0.919574	0.660091	0.158537	0.864225	0.156899	0.276428	0.570344	0.197436	0.293881
Illettrés	2	0.966301	-0.236254	0.158537	0.819376	0.127802	0.305235	0.773159	0.025292	0.046217
corps	3	1.153930	1.311861	0.091463	0.949351	0.196307	0.251126	0.414123	0.449895	0.535229
focalisation visage	4	-0.228474	-0.499426	0.189024	0.554020	0.068693	0.020346	0.095880	0.134756	0.458140
Thermomètre	5	-0.667519	0.159983	0.134146	0.411147	0.102617	0.123250	0.388813	0.009813	0.022334
localisation joues	6	0.280088	-0.672646	0.103659	0.363867	0.100955	0.016768	0.053767	0.134050	0.310100
Localisation front	7	-0.148435	-0.393903	0.109756	0.127711	0.101648	0.004906	0.015880	0.048674	0.111831
Sueur	8	0.128275	-0.023320	0.054878	0.004292	0.145078	0.001862	0.004155	0.000085	0.000137

Tableau 2. Résultats AFC ce médicament est indiqué en cas de fièvre

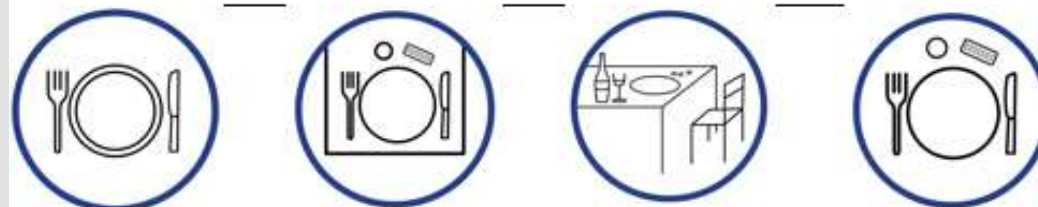


Graphique 1. Ce médicament est indiqué en cas de fièvre

Ce médicament est indiqué en cas de fièvre



Ce médicament doit être pris pendant les repas



Ce médicament est indiqué en cas d'infection du nez



Etude 2

Validation des
pictogrammes

Analyse des
notices

Conception des pictogrammes

Etude 1

Analyse
des images

Evaluation de la compréhension des pictogrammes selon la méthode des propositions multiples (Dowse, 2022)



- Ce médicament concerne l'estomac
- Ce médicament est indiqué en cas de troubles digestifs
- Attention, dangereux pour le foetus
- Peut entrainer des ballonnements



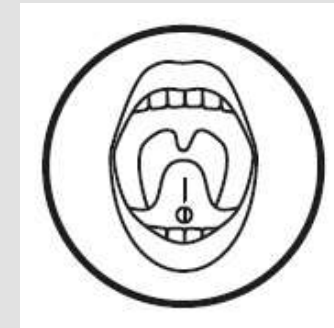
- Ce médicament est indiqué en cas de thrombose veineuse
- Ce médicament bloque la circulation sanguine
- Provoque des courbatures
- Médicament pour les personnes sensibles des pieds



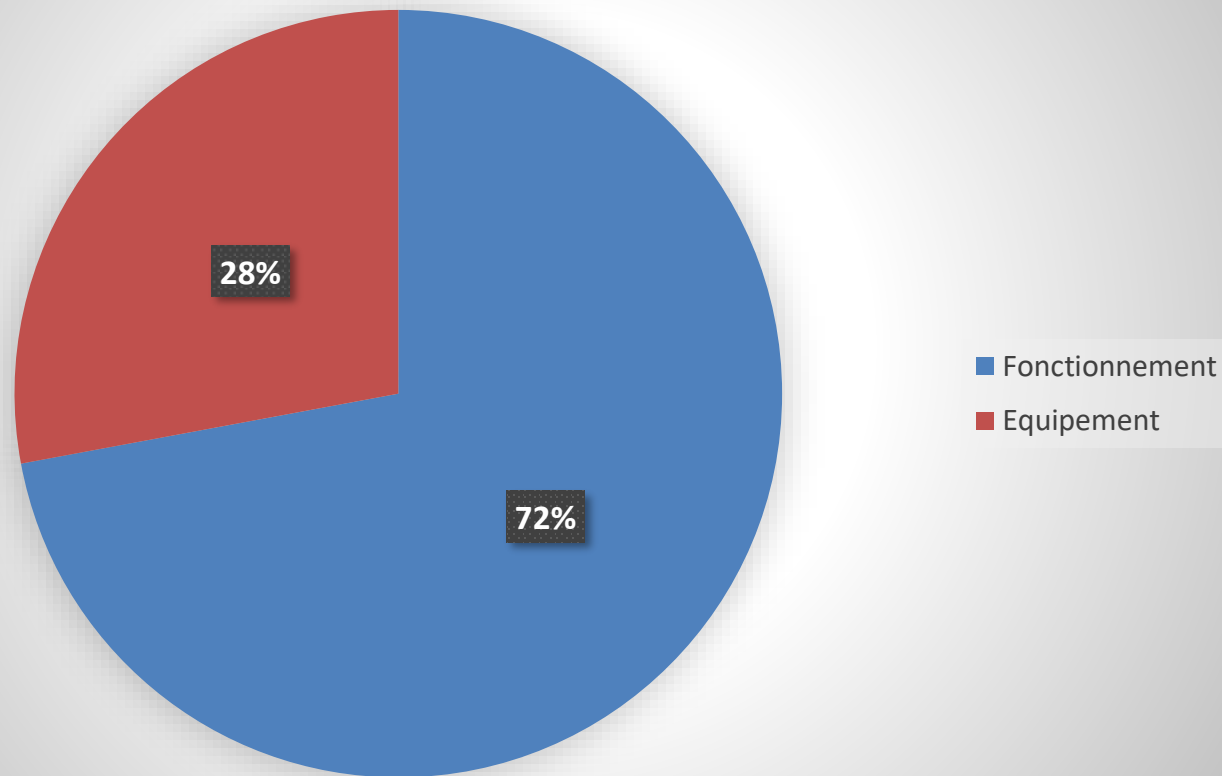
- Peut entrainer des rougeurs
- Médicament pour douleurs localisées
- Indiqué en cas de douleur à l'aisselle droite et haut de la cuisse gauche
- Ce médicament doit être administré par voie cutanée

Selon la norme ISO 9186-1:2014, un pictogramme est validé si son pourcentage de compréhension est supérieur ou égal à 67.

A ce jour, 60 pictogrammes sont validés



Répartition des dépenses



Coût total du projet =
19 069,65€ HT

Equipement = matériel
informatique et audiovisuel


Fonctionnement = conception
des pictogrammes, impressions,
gratification stagiaires,
déplacements structures,
relecture article, etc.

- ▶ Le projet a été valorisé par différentes communications ACL :
- ▶ 2 chapitres d'ouvrages (dont un en libre accès)
- ▶ 1 communication orale
- ▶ 1 article scientifique

Répertoriés sur HAL et Researchgate









Perspectives

- ▶ Tester ces *pictogrammes in situ* (sur des usagers allophones par exemple) : quel canal ? Bloc note à destination des pharmaciens ? Application mobile ?
- ▶ Valoriser notre méthodologie afin de nous positionner dans d'autres domaines de sécurité



Nom du patient: _____ Date: _____

Traitement: _____

<input type="checkbox"/>  Ce médicament se présente sous la forme de poudre et doit être dilué dans l'eau	<input type="checkbox"/>  Ce gel doit être administré sur la peau à l'aide d'un patch
<input type="checkbox"/>  Ce médicament doit être pris avec un verre d'eau	<input type="checkbox"/>  Ce médicament doit être placé sous la langue
<input type="checkbox"/>  Cette perfusion doit être administrée par une injection intraveineuse	<input type="checkbox"/>  Ce médicament doit être pris le matin
<input type="checkbox"/>  Ce médicament doit être pris le soir	<input type="checkbox"/>  Ce médicament doit être pris au coucher

Je vous remercie pour votre
attention !

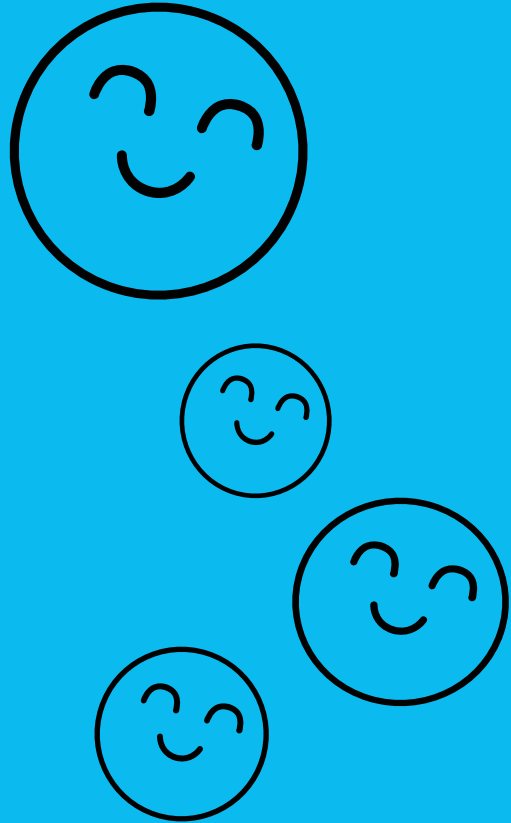
Avez-vous des questions ?

Calendrier 2023

Lundi 16 octobre (14h30)

Lundi 13 novembre (14h30)

Lundi 27 novembre (14h30)



Merci !